

La Cie Cassandre, "terroriste" de la bêtise

Après "Quatorze", "T.I.N.A" et "Petite conférence de toutes vérités sur l'existence", on attendait avec impatience le nouveau bébé de la Cie Cassandre et de son metteur en scène Sébastien Valignat. Une première qui a dynamité la salle gapençaise.

Trois ans. Trois longues années à attendre le nouveau spectacle de celui qui est devenu en quelques années la coqueluche de La passerelle, Sébastien Valignat. Et plus l'attente est longue, plus on s'imagine que la récompense sera en proportion de la frustration engendrée par ce purgatoire. Alors, quand le résultat dépasse ce qu'on a pu imaginer, on reste coi... Parce que, s'emparer d'une histoire comme l'affaire Tarnac [affai-

re de sabotages de caténaires qui débute le 11 novembre 2008, NDLR] et vouloir en faire un spectacle en partie drôle relève forcément d'une certaine inconscience, voire d'une réelle imprudence. Mais le danger s'épouse de différentes manières. Certains défient les montagnes, d'autres bravent la mer. Sébastien Valignat, lui, se frotte aux faits divers, à l'histoire et surtout à l'absurde.

Une mise en scène qui s'amuse avec les possibles

L'absurde des situations, voilà bien la matière dont il fait son sel. Une glaise qu'il malaxe et qu'il sculpte jusqu'à en tirer, non pas la plus belle des faces, mais celle capable d'attiser notre curiosité, de convoquer notre perplexité et

surtout, notre capacité à s'interroger.

Avec Taïga, c'est bien plus qu'une affaire qui n'aurait jamais dû exister qu'il nous propose, mais bien l'idée que le "tout sécuritaire" peut amener à la perte même de nos libertés. Admirablement servi par une bande de comédiens tout aussi déjantés que géniaux, la compagnie Cassandre réussit une fois de plus à nous embarquer au cœur même de la complexité, usant de l'humour et de l'inattendu pour nous aider à comprendre l'inexplicable. N'évitant aucun piège, multipliant les possibles croche-pieds, la mise en scène s'amuse avec les possibles. Osant convoquer à la barre des témoins aussi improbables qu'Oussama Ben Laden et Jean Moulin, on nage dans une certaine démesure qui n'est pas sans rappeler



Avec "Taïga", Sébastien Valignat convoque une nouvelle fois notre perplexité. Photo Le DL/Gérald LUCAS

celle du sujet lui-même. En permanence sur le fil du rasoir, tout ça reste juste, jamais exagéré. Une performance dans l'écriture, dans le jeu, où la lumière et le son jouent eux aussi une partition parfaite.

Une première et une réussite. Julien Coupat et ses amis ont été acquittés ? Normal ! les vrais "terroristes" étaient sur scène, des terroristes de la bêtise.

Gérald LUCAS

DONNER LES CLÉS D'UNE RÉFLEXION...

La comédie Taïga, une création de la Compagnie Cassandre, s'est jouée « en Première mondiale à Gap » disait en introduction de la soirée du 5 novembre le Directeur du théâtre gapençais, La Passerelle, Philippe Ariagno. Une comédie du réel qui joue sur un duo naît de la justice, accusation/défense ; Procureur/avocat... Le spectateur est à la place du juré... A lui de se faire sa propre opinion...

Une envie d'alerter

Le sujet : Le 11 novembre 2008, suite au sabotage d'une caténaire sur une ligne SNCF, 150 policiers mènent une arrestation spectaculaire à Tarnac, petit village de Corrèze. Dix personnes sont arrêtées. Sont-elles des terroristes, membres d'une dangereuse cellule anarchiste ? Avril 2018, après dix ans de procédure et 27 000 pages de dossier, l'affaire fait pschitt. Le Tribunal de Grande Instance de Paris prononce la relaxe quasi générale pour les inculpés au motif que « le groupe de Tarnac était une fiction ». Comment en est-on arrivé là ? C'est ce que va tenter d'expliquer Taïga !

Sébastien Valignat, le metteur en scène, la Compagnie Cassandre et l'auteur, Aurianne Abécassis, lancent le projet il y a 3 ans en nouant un partenariat avec le théâtre La Passerelle. Tout est parti d'un coup de cœur pour un livre écrit par David Dufresne en 2016, Tarnac magasin Général. Ce journaliste a travaillé sur cette affaire, en a fait un livre et... a arrêté le journalisme...

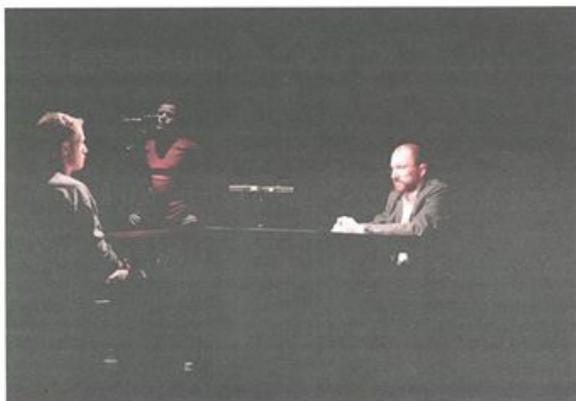
« Dans le spectacle on est au croisement du judiciaire, du policier, du médiatique et du politique, explique Sébastien Valignat. On démonte les enquêtes, mettant en évidence leur échec, on montre que n'importe quoi a été dit au début. C'est le plus grand fiasco de l'antiterrorisme français du XXIème siècle ! »

Mais la pièce se déroule sans parti-pris. Le spectateur navigue en permanence entre le résultat de l'enquête, les accusations, leurs démythifications, les arguments de la défense. Rien ne lui est imposé, on lui donne les clés mais à lui d'assembler les pièces du puzzle. Des questions sont posées mais les réponses ne sont pas forcément fournies. Là encore au spectateur de juger, de faire fonctionner son esprit critique.

Les accusés sont des marginaux. Ont-ils pour autant vocation au sabotage ? « Les outils judiciaires qui doivent protéger les citoyens peuvent aussi servir à d'autres fins, poursuit Sébastien Valignat. La réduction continue de nos libertés devient inquiétante et j'avais envie de le raconter... »

Le sujet semble grave et pourtant c'est le ton de la comédie qui a été choisi ? Mais la gravité n'empêche pas l'humour et c'est ce que démontre avec brio la Compagnie Cassandre. En effet durant cette première on rit beaucoup. Les spectateurs saisissent au vol les piques, les absurdités, les incroyables raccourcis, les improbabilités... et s'en délectent. L'Auteur respecte pourtant tout au long du spectacle le libre-arbitre du spectateur. « Non cette histoire ne me semble pas « normale », mais aux gens de se faire une opinion » poursuit Sébastien Valignat !

La pièce pose également des questions fondamentales, là encore restées en suspens car une chose et son contraire sont démontrés, à chacun de choisir la voie de sa propre réflexion... le conduisant à un choix. Comment la machine judiciaire peut-elle déraiser ? A partir de quand doit-on arrêter quelqu'un ? Si on l'arrête avant de commettre un acte on ne l'arrête que sur des présomptions ?...



Un face à face parfois déconcertant entre ceux qui croient savoir et ceux qui refusent de dire...



Une comédie qui s'appuie sur une documentation fouillée, précise, une réalité travaillée et replacée dans le contexte de l'époque mais avec laquelle une distance est prise



Sébastien Valignat

Mais si on attend qu'il tire dans la foule ?... Où s'arrête la liberté de dire sans faire ?... « On arrête une personne quand elle oche le fusil ? Quand elle parle d'un projet d'assassinat à une autre personne ? Quand elle est passée à l'acte ? Quand ? » Ce sont des questions qui nous renvoient à nos propres valeurs, à nos critères sécuritaires.

« Quel que soit le Gouvernement les gens pensent souvent qu'ils vaut mieux perdre un peu de libertés pour être plus en sécurité, affirme Sébastien Valignat ! Mais c'est une pente glissante. Sous les Nazis, sous des régimes totalitaires, la sécurité est parfaite ! On ne peut pas se prémunir de tout. La liberté s'accompagne de risques... »

Une œuvre engagée donc, qui mélange les écritures, les documents d'époque, l'écriture théâtrale, un peu d'improvisation, pour aboutir à une œuvre à l'humour décapant, superbement documentée, et qui veut interroger sur une inquiétude : la privation de nos libertés fondamentales pour des raisons politiques ! La pente sécuritaire est ici dénoncée. Pour arriver à ce résultat la Compagnie a travaillé avec le Syndicat de la Magistrature de Lyon afin de comprendre les rouages d'une procédure judiciaire et de l'antiterrorisme.

En artiste, Sébastien Valignat s'interrogeait à quelques jours de la Première : « Est-ce que cela va intéresser les gens ? Est-ce que la façon dont je parle de ce sujet va les satisfaire ? On a utilisé tous les outils du théâtre pour basculer très vite dans des ambiances très différentes... Comment cela va-t-il être perçu ? »

A ces questionnements artistiques les spectateurs ont répondu : rires, applaudissements nourris, plusieurs rappels, et, plus discrètement, des échanges flatteurs à la sortie, qui démontraient que tous avaient aimé le spectacle offert, s'étaient laissés embarquer... Et que sans doute chacun avait répondu aux questions en son âme et conscience...

Claudine Usclat

Taïga : Après la 2ème représentation à La Passerelle le 6 novembre, la Compagnie part en tournée : 12/11 Vitrolles, 14 au 16/11 Lyon ; 3 et 4 décembre St Fons...

Critique Jérémie Majorel / Blog L'insensé

<http://www.insense-scenes.net/?p=3806>

Tarnac, son groupe, ses tubes

Taïga (comédie du réel) d'Aurianne Abécassis & Sébastien Valignat, NTH8 (Lyon), 14-16 novembre 2019. Par Jérémie Majorel

Il y a un génie du titre et du sous-titre, comme on parle aussi parfois d'un génie du lieu : « Taïga », version abrégée d'« opération Taïga », nom de code donné à l'arrestation le 11 novembre 2008 par 150 policiers d'un « groupe » étiqueté « anarcho-autonome » résidant à Tarnac. Le nombre d'habitants de cette commune corrézienne équivaut à peu près au double de celui des forces de l'ordre ainsi déployées, sous les feux médiatiques. « Taïga », à la base formation végétale s'épanouissant en Sibérie, dit assez à soi seul dans quel fantasme de reviviscence d'un terrorisme d'extrême gauche la DST, aux ordres de Michèle Alliot-Marie, sous présidence Sarkozy, s'est engouffrée, et son « opération » avec.

« Comédie du réel » résume de son côté l'aubaine et l'obstacle qu'a su saisir et surmonter la compagnie de Sébastien Valignat, nommée non sans humour *Cassandre*, et qu'on peut expliciter via un passage du dernier opus du *Comité invisible* : « C'est très compliqué maintenant que la satire est devenue réalité. On a vraiment essayé de rire de ce qui était en train de se passer mais on n'arrivait pas à tenir le rythme. Ce qui se passait était beaucoup plus drôle que tout ce qu'on pouvait imaginer. Donc on a décidé de lâcher l'affaire, de les laisser jouer leur comédie, et nous ferons la nôtre. » (*Maintenant*, La Fabrique, 2017, p. 8, propos des créateurs de *South Park* désespérés depuis l'élection de Trump)

Tout en ayant conscience qu'avec Tarnac le « réel » dépasse non seulement la fiction mais aussi la « comédie », Sébastien Valignat et ses acolytes ne lâchent pas l'affaire, ni les vertus caustiques, clarificatrices, de la satire. Leur spectacle s'adresse aussi bien à ceux qui connaîtraient son déroulement sur le bout des doigts, de 2008 à 2018, qu'aux autres qui l'auraient déjà oubliée parmi le flux des chaînes d'infos en continu.

Par cette arrestation monstre, la DST reprend du galon au moment de devoir fusionner à son corps défendant avec la DCRG. Elle tire à son profit la couverture médiatique. Sur un écran au lointain est rediffusé le 20h de l'époque sur France 2. Mais plutôt qu'un document brut ainsi livré, c'est la tête de Maxime Bonnand qui remplace celle de David Pujadas, et l'acteur filmé en direct côté jardin répète en playback les propos du présentateur. C'est à la fois hilarant et dévastateur, un démontage en règle, mais drolatique, de la fabrique de « l'information ».

La pose de crochets en fer sur les caténaires d'une ligne TGV suscite un procès-fleuve, où l'antiterrorisme permet bien souvent de contourner le droit, jusqu'à la relaxe générale, dix ans plus tard, un fiasco policier et politique. Il a donc fallu à la compagnie *Cassandre* faire des choix, trancher, trouver son rythme : trop rapide, et on saute à pieds joints dans le boulevard ; trop lent, et on s'embourbe dans le théâtre documentaire à visée pesamment didactique. Délimiter une durée, 01h45, déplacer la focale en amont de l'arrestation, un premier avril 2008, dans les locaux d'une DST à la recherche d'un poisson qui ait la grosseur de ceux que traque la DCRG, puis faire un gros

plan sur l'arrestation médiatique, avant d'opérer des focus concertés sur les gardes à vue qui n'en finissent pas, les détentions provisoires, le soupçon autour d'un emballage de lampe-torche, la qualification contestable de « terrorisme », un témoin anonyme qui tombe à pic, la mise en cause d'un livre publié, *L'Insurrection qui vient*, et s'attarder enfin sur le procès-verbal truffé d'inexactitudes retraçant l'itinéraire de Julien Coupat et d'Yldune Lévy le jour des faits, jusqu'à la découverte opportune dans une Marne en pleine décrue de tubes en plastique qui auraient permis le sabotage.

La scénographie Rubik's cube de Bertrand Nodet offre un terrain de jeu et de discernement aux acteurs, aux spectateurs, et là encore comique et intelligence de la situation se renforcent l'un l'autre : des écrans de chaque côté de la scène et au lointain, une maquette de Tarnac montée sur roulettes qu'il est possible de filmer pour restituer l'« opération Taïga », un distributeur à café, celui des locaux de la DST, qui peut se convertir en chaire de tribunal où officie l'actrice Marion Aeschlimann, et bien d'autres surprises.

On alterne ainsi parodie d'une série policière des années 80 ou d'un feuilleton télévisé misogyne, exercice brechtien du jeu d'acteurs, Maxime Bonnant et Loïc Rescanière glissant d'un camp à l'autre au moment de la reconstitution calamiteuse des faits, et mise en relief des conflits d'interprétation autour d'un mot ou d'une chose, décisifs pour la suite du procès – où il est démontré que « Foule sentimentale » d'Alain Souchon est une dangereuse chanson gauchiste avec les mêmes procédés, citations tronquées, associations d'idées, qui permettent d'épingler *L'Insurrection qui vient*. C'est le seul vrai tube du spectacle, que chantent en chœur à la fin Marion Aeschlimann, Maxime Bonnant, Tom Linton, Charlotte Ramond et Loïc Rescanière, tandis que défilent au lointain les unes successives de *Libé*, en un raccourci temporel fulgurant.

À voir un tel travail collectif on comprend la nécessité que le théâtre contemporain ait enfin quelque chose de Tarnac, mette son grain de sel, face à des publics d'hiver, mélancoliques, sur les pas de l'enquête de David Dufresne (*Tarnac, magasin général*) ou des billets de Georges Moréas dans le site du *Monde*, ainsi que des livres de Jean-Marie Gleize (*Tarnac, un acte préparatoire*) et de Nathalie Quintane (*Tomates*). Le texte d'Aurianne Abécassis vient lui d'être publié chez Lansman.

La compagnie Cassandre n'en rajoute pas sur le grotesque intrinsèque à ce procès, ses péripéties, ou les méthodes des policiers. En rajouter aurait paradoxalement désamorcé, par contrecoup, ce qu'a de réellement dérangeant aux yeux du pouvoir les choix de vie de ces jeunes gens (la ferme, le magasin général, l'absence de portables, etc.) et leurs pamphlets politiques qui refusent toute signature, toute assignation, autre que Comité invisible. Rendre le pouvoir plus grotesque qu'il ne l'est déjà aurait d'un même mouvement confondu l'ennemi en toc qu'il s'est construit avec l'original qui lui échappe. Et c'est toute l'adresse de *Taïga (comédie du réel)* appelé, on l'espère, à devenir un tube sur le plateau de Millevaches et ailleurs, pendant sa tournée.

Critique Alice Boucherie Blog : l'envolée culturelle

<http://www.lenvoleeculturelle.fr/taiga-comedie-du-reel/>

Taïga (comédie du réel)

Allons nous écouter et croire la compagnie Cassandre en nous rendant au NTH8 du 14 au 16 novembre ? Peut-on avoir confiance en ce qu'elle présente dans sa création, Taïga (comédie du réel), ou cette dernière n'est-elle qu'une vaste blague ? Retour sur une aberration policière, donnant naissance à dix ans d'une saga judiciaire à dormir debout, l'affaire dite « de Tarnac ». (Image mise en avant © Bertrand Nodet)

Vous reprendrez bien une tranche de rigolade ?

Tout commence dans les bureaux des renseignements généraux – RG. Le chef d'une brigade demande à ses collègues de rendre compte de leurs avancées sur des filatures et des écoutes téléphoniques. Mais entre Paris et Tarnac, en Corrèze, rien de nouveau. Pourtant, tou.te.s s'acharnent à trouver quelque chose sur Julien Coupat et son groupe d'amis, qui ont voulu construire un modèle de vie différent, dans lequel les téléphones, par exemple, n'ont pas leur place. C'est justement cela le problème pour le groupe de policie.re.s, et leur obsession frôle et atteint le ridicule. Elle est ce poisson d'avril collé dans le dos du chef.

Si les acteur.trice.s exagèrent un peu, et caricaturent certaines réactions en faisant de ces policier.e.s l'objet des rires de la salle, le ton léger de la comédie devient très vite sérieux. C'est que Taïga (comédie du réel) n'est pas qu'une comédie, comme le suggèrent les parenthèses du titre. Les réactions disproportionnées des RG sont avérées. En effet, pour des fers à béton placés sur des caténaies, perturbant ainsi la circulation des TGV, cent cinquante policiers armés jusqu'aux dents et des régiments de caméras fondent sur le village corrézien le 11 novembre 2008. Tout ce branle-bas de combat est mis en place pour... dix personnes, accusées d'« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », et présumées coupables avant même le début des gardes à vue. La démesure et l'absurdité risible de cette opération, l'opération Taïga, sont soulignées par l'usage de la vidéo. Tarnac sur scène est une crèche provençale aux symboles grotesques, comme des haies formant un gros point d'interrogation, que les spectateur.trice.s voient venir grâce à l'acteur qui la filme. On croirait regarder un reportage sur France 2 ou TF1. Le goût des JT pour l'emphase et pour les intonations graves en fins de phrases devient encore plus risible qu'à l'accoutumée. Tout contribue à transformer en affaire de la décennie ce qui est, pour ainsi dire, un non-événement.

Le comique acéré du texte d'Aurianne Abécassis, est servi par un jeu au rythme enlevé et par une scénographie dynamique, sans cesse modulable. Nous sommes alors régulièrement embarqué.e.s dans des séquences hilarantes, faites de *running gags*, de parodies et d'échanges improbables. Les scènes de reconstitution et les témoignages au moment du procès sont des instants privilégiés de ces sorties de route virtuoses. Ainsi, l'arrivée de Thierry Fragnoli, juge antiterroriste, donne lieu à la création d'une mauvaise série télé, une parodie d' *Alice Nevers, le juge est une femme*, de Navarro, ou d'autres séries policières un peu kitsch. Rires garantis.

27 000 pages de dossier, c'est pas du gâteau

Taïga (comédie du réel) ne fait pas seulement rire. Le spectacle mêle étroitement et adroitement la comédie et un travail de documentation remarquable, qui nous est transmis. Un.e acteur.trice interprète un témoignage écrit, ou une tribune publiée dans *Le Monde* par exemple, et le texte est projeté en partie sur un écran, avec la source d'où il a été prélevé, comme s'il s'agissait d'une note de bas de page. « *Le texte persuade, les notes prouvent* » – Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques* – que cette affaire a réellement eu lieu, que les RG se sont plantés et qu'ils ont construit leur argumentation sur du vent, sur le procès-verbal d'une soi-disant filature, le « *PV 104* », criblé d'erreurs. Ils se sont appuyés également sur quelques phrases dans un livre, *L'Insurrection qui vient*, écrit par un auteur collectif et anonyme, dont Julien Coupat serait vraisemblablement l'une des mains. Pour ceux qui s'opposent à la communauté établie à Tarnac et aux membres du Comité invisible, et qui les amalgament par ailleurs, peut-être par erreur, le livre est dangereux. L'un des agents des RG, pendant une filature, s'oppose ainsi à sa collègue en prenant à la lettre certains passages du livre et en les citant. Son exemplaire déborde de *post-it* et de notes au crayon, il a bien potassé, mieux que des étudiant.e.s en lettres, c'est dire. Mais ce que ne fait pas, ou du moins pas toujours, l'étudiant.e en lettres, c'est de croire sincèrement, naïvement, que les phrases appelant à l'émeute vont actualiser l'émeute d'ici peu, et que le pays va s'embraser à cause du livre d'un petit groupe anarchiste prétendument ultra-violent. Craindre une dizaine de personnes, rachetant simplement une épicerie en Corrèze, et quelques passages d'un bouquin au point de parler de terrorisme, vraiment ?

Même si nous ne sommes pas d'accord avec eux, et qu'ils forment les cibles de nos rires, le spectacle a le mérite de faire entendre le point de vue des RG. Nous n'avons pas seulement l'avis des victimes, mais aussi celui des bourreaux. Bourreaux ? Ces policiers ont quand même l'air de subir la fusion des différents services de renseignements et de lutte anti-terrorisme, et la rivalité qui s'établit alors entre eux. L'affaire de Tarnac ne naît pas seulement d'une paranoïa et d'une incompetence des RG, elle a lieu dans un contexte de promotion des mesures du gouvernement, et de lutte entre les services fusionnés pour ne pas être avalés par les autres. Le spectacle ne se contente donc pas de se moquer des flics, même si ça fait du bien, il pointe des dysfonctionnements sévères, documents à l'appui. Avec un tel attirail critique, nous sommes à deux doigts d'espérer que nos rires fassent plus de dégâts sur eux qu'un tir de LBD, mais nous ne sommes pas naïf.ve.s.

Au tribunal, on appelle l'histoire et la philosophie à la barre, au grand dam de l'accusation qui aimerait éviter des débats qu'elle ne peut pas et ne veut pas soutenir. Car la nuance et le relativisme ne sont pas au programme des forces de l'ordre. C'est 1 ou 0, « oui » ou « non », pas de place pour le « peut-être » et le « oui, mais ». Pourtant, la notion même de terrorisme est à discuter. Jean Moulin était un terroriste pour les nazis, Ben Laden était un résistant pour Al Qaïda et ses partisans. Appelés à témoigner, ils brouillent les définitions, et rendent caduque, ou du moins questionnable, la définition donnée par le Code Civil. De même, le fait d'arrêter quelqu'un.e sur une intention de commettre un crime ou un délit, sans que ce dernier ne soit commis, pose problème. Comment est-ce possible d'arrêter un individu et de le rendre coupable de quelque chose qu'il n'a pas encore fait, et qu'il n'aurait peut-être pas fait ? Les lois anti-terrorismes entrent en contradiction avec le droit commun français, et tendent à remplacer ce droit commun. Il est là, le danger, pas dans le lyrisme révolutionnaire d'un groupe rêvant de tout casser sans nécessairement le faire.

La dernière de *Taïga (comédie du réel)* a lieu le 16 novembre. Foncez maintenant, ou rendez-vous à Saint-Fons les 3 et 4 décembre prochains ! **(Article rédigé par Alice Boucherie)**